

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D_2024_04_34

Séance du 19 avril 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 5

Votants : 4

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf avril à dix heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la Présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 15 avril 2024.

ETAIENT PRESENTS : Marie-Claire CARTONNET, Emmanuel GINET, Céline THEVENOUX, Marie-José TRAINA, Viviane VAUDRAY.

ABSENTS EXCUSES : Laurent BORDEL, Christian CONAND, Guillaume DUCOLOMB, Jean-Michel LAURENT, Mikael BABOLAT, Isabelle VAUDRAY.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance : Viviane VAUDRAY

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur Emmanuel GINET, Maire, présente au Conseil Municipal le Compte administratif 2023 du budget assainissement et les résultats qui se présentent ainsi :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT ENSEMBLE
RESULTAT DE L'EXERCICE			
FONCTIONNEMENT	138 097.38 €	110 699.46 €	-27 397.92 €
INVESTISSEMENT	71 139.63 €	55 880.00 €	-15 259.63 €
RESULTAT DE CLOTURE			
Résultat fonctionnement N-1		16 320.42 €	1 060.79 €
Résultat d'investissement N-1		65 939.81 €	38 552.14 €

Madame Viviane VAUDRAY, 1^{ère} adjointe, préside le vote du compte administratif 2023 du budget assainissement.

Le Conseil Municipal,

- 1°) **Constata** les résultats des deux sections,
- 2°) **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,
- 3°) **Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jour, mois et an susdits.

JE CERTIFIE QUE LE PRESENT ACTE A ETE PUBLIE OU NOTIFIE SELON LES REGLEMENTS EN VIGUEUR.

Le Maire,
Emmanuel GINET

